



Quel potentiel offre la chimie du végétal à la filière cosmétique ? Cohésion territoriale, souveraineté et relocalisation, transition environnementale

La chimie du végétal sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine

La chimie du végétal, qui désigne les activités industrielles de production et de formulation de matériaux et produits biosourcés (issus des matières premières végétales – biomasse), maille l'ensemble du territoire.

Au niveau national, cette filière représente 10 Mds € par an et démontre une croissance annuelle de 5 %. Environ 11 % des matières premières utilisées par l'industrie de la chimie en France sont déjà d'origine végétale. L'Association de la Chimie du Végétal (ACDV) répertorie [plus de 600 sites en lien avec cette filière](#). Le tissu de PME (Berkem, Silab, Biolandes, etc.) et start-ups (Active Inside, Fermentag, etc.) produisant des ingrédients biosourcés en région s'appuie en matière de R&D sur l'écosystème des laboratoires académiques de recherche, des centres techniques (ITERG, CVA) et des pôles de compétitivité (Xylofutur et Polymeris). Vice-Présidente de la Région en charge du développement économique, de l'innovation et de l'accompagnement RSE des entreprises, Andréa Brouille a dévoilé, il y a 2 mois, à l'occasion du Symposium international de la Chimie verte organisé à La Rochelle, la nouvelle feuille de route régionale Chimie et Matériaux.

Quel potentiel pour la filière cosmétique ?

Le secteur des cosmétiques emploie de manière coutumière les ingrédients biosourcés (ou ingrédients d'origine naturelle) en complément des ingrédients chimiques pétro-sourcés. En 2021, 44 % des ingrédients cosmétiques étaient biosourcés en Europe (source ACDV). En ayant recours aux biotechnologies et à la chimie verte, la filière cosmétique peut trouver des axes d'amélioration pour diminuer son impact environnemental. La filière des produits biosourcés est ancrée dans une démarche d'économie circulaire, depuis le début du cycle de vie du produit, en favorisant l'écoconception dès le recours à des matières premières d'origine végétale (dont des coproduits) jusqu'à la fin de vie du produit, en facilitant le recyclage, la réutilisation ou la compostabilité.

Une chimie du végétal, une filière stratégique en réponse à 3 enjeux

Selon Anaïs Voy-Gillis, chercheuse associée au CNRS à l'IAE de Poitiers, la chimie du végétal est capable de répondre aux 3 enjeux suivants : celui de cohésion sociale et territoriale (en créant du lien entre l'agriculture et l'industrie, et des emplois dans les territoires),

celui de souveraineté (en valorisant les ressources locales qui contribuent à créer des chaînes de valeur sur le territoire), enfin celui de transition environnementale et de décarbonation. **Retrouvez toutes les solutions pour accélérer le changement à l'occasion de l'édition 2026 du CFIC** (à Marseille) : l'occasion aussi d'encourager les synergies amont/aval, en partenariat avec Cofarming, Cosm'Agri Business et le Pôle Innov'Alliance.



Dispositifs et initiatives en faveur du biosourcé et des biotechnologies

Au niveau européen

En 2025, le [programme Circular Bio-Based Europe Joint Undertaking](#) (CBE JU) a ouvert 13 appels à projets, du projet non technologique au projet de bioraffinerie. Les thématiques sont les bioressources, les molécules biosourcées, les process, les matériaux biosourcés, les bioénergies, les biotechnologies bleues. Date limite de candidatures : 17 septembre 2025

Au niveau national

L'utilisation de la chimie verte et de nouveaux procédés d'extraction moléculaire stimulent l'innovation en cosmétique. Les projets peuvent être éligibles au Crédit Impôt Recherche. Les dépenses éligibles au CIR comprennent les frais de personnel et de sous-traitance de prestations R&D (attention depuis le 15 février, le CIR ne finance plus les frais liés à la veille et aux brevets). De son côté, l'Ademe peut financer des investissements d'écoconception. Informations [sur le site de l'Ademe](#). L'initiative est ouverte jusqu'au 31 décembre.

Au niveau régional

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs initiatives ont été lancées, par la Région, comme l'appel à projets Valcobio, dont l'objectif est d'aider les agriculteurs, les industriels capables de générer des coproduits végétaux, à améliorer la connaissance du coproduit et à démontrer son potentiel de valorisation sur de nouveaux marchés, dont celui de la cosmétique. La Région dispose d'un arsenal de dispositifs pour accompagner la transition des entreprises vers une économie plus circulaire (écoconception notamment). Plus d'informations auprès du service dédié :

economie-circulaire@nouvelle-aquitaine.fr

Portrait : Véronique Ernout, Directrice qualité et affaires réglementaires, Biolandes



Véronique Ernout, ingénieure agronome, possède plus de vingt ans d'expérience chez Biolandes, une entreprise française spécialisée dans l'extraction de matières premières naturelles pour les secteurs de la parfumerie, de la cosmétique, de

l'aromathérapie et des compléments alimentaires.

Fondée en 1980 et située dans les Landes, Biolandes est une entreprise indépendante qui se distingue par son expertise dans la production d'extraits naturels, tels que les huiles essentielles, les absolues, les résinoïdes et les hydrolats. L'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la culture à la transformation, et collabore directement avec des producteurs locaux à travers le monde. Présente sur plusieurs continents, Biolandes allie innovation, respect des ressources naturelles et excellence technique pour offrir des ingrédients de haute qualité.

En tant que Directrice Assurance Qualité et Affaires Réglementaires, Véronique Ernout supervise les dispositifs assurant la conformité et la qualité des produits de l'entreprise à l'échelle internationale. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes commerciales, services clients, R&D, achats et production pour appliquer les normes et exigences en vigueur (ISO, GMP, HACCP, biologique, etc.). Elle assure également une veille réglementaire continue sur des réglementations complexes et évolutives, telles que REACH, CLP, le règlement cosmétique européen et les arômes alimentaires.

Depuis son arrivée chez Biolandes, elle a joué un rôle clé dans la structuration et l'évolution des processus qualité et réglementaires du groupe, accompagnant les certifications de plusieurs sites de production et les adaptations aux évolutions réglementaires des marchés. La société Biolandes est adhérente à Cosmed depuis 2017 et est abonnée à la veille réglementaire.

www.biolandes.com

RENCONTRE COSMETOPOLE NOUVELLE-AQUITAINE

QUALITÉ ET TRAITEMENT DE L'EAU EN COSMÉTIQUE

06.11.25
Mont-de-Marsan

**Visite d'entreprise
Conférences - Réseautage**

- Etat des lieux de la qualité de l'eau en Nouvelle-Aquitaine
- Comment l'eau devient un critère d'attractivité ?
- Comment optimiser le traitement des eaux avant rejet ?
- Cadre réglementaire : quelles évolutions ? DERU, PFAS
- Comment réduire les micropolluants ?
- Quelles solutions pour un nettoyage durable ?

Informations : cosmetopole-nouvelleaquitaine@cosmed.fr

Rencontre du Cosmetopôle : le 6 novembre, sur le thème de l'eau en cosmétique

POURQUOI L'EAU EST UN ENJEU POUR LA FILIÈRE COSMÉTIQUE ?

L'eau est un enjeu crucial pour notre filière ; elle constitue entre 60 et 95 % des crèmes, lotions, gels douche et shampoings. En France, la disponibilité de l'eau a chuté de 14 % en 15 ans et pourrait diminuer de 40 % d'ici 2070. Si les politiques encadrent l'utilisation de l'eau, aussi bien en qualité et en quantité, les entreprises, elles aussi, doivent agir, pour mesurer leurs consommations d'eau et prioriser les postes de consommation, en fonction des usages, des périodes. L'optimisation de l'eau passe aussi par une attention portée aux opérations de lavage avec de l'eau osmosée. Or cette eau de lavage représente 43 % en moyenne des quantités d'eau utilisées dans une usine.

VISITE DE BIOLANDES, DANS LES LANDES

La journée débutera par une visite du site de Biolandes. Implantée au cœur de la forêt des Landes, au plus près du végétal dont la valorisation a été au cœur de ses débuts (le pin maritime), l'entreprise dispose d'un outil technique et industriel réparti sur plus de 30 hectares. 200 collaborateurs y travaillent. Le pin, l'iris et le flouve sont sourcés localement, tandis que plus d'une centaine de matières végétales différentes y sont transformées.

DES CONFÉRENCES POUR ANTICIPER ET TROUVER DES SOLUTIONS

Philippe Coutière, PDG de Biolandes, s'exprimera sur l'accompagnement dont son entreprise a bénéficié pour réduire son empreinte eau. De façon générale, un état des lieux sera fait pour contextualiser la disponibilité et la qualité des réseaux hydriques en région, ainsi que les enjeux associés. Des dispositifs d'aide (de l'Agence de l'eau, de la Région) pour le traitement de l'eau ou les démarches de sobriété hydrique seront présentés. Après les solutions sur la sobriété hydrique, d'autres outils seront présentés, cette fois sur les tests et le traitement de l'eau, aussi bien pour l'analyse des micropolluants, que pour le traitement et la valorisation des eaux résiduaires.

PARTENARIAT SOLTENA

Cluster régional de l'économie circulaire et de la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine, Soltena est un réseau d'acteurs et de ressources qui sensibilise et accompagne les entreprises sur différents enjeux environnementaux, dont la gestion de l'eau. Soltena est partenaire de cette nouvelle rencontre du Cosmetopôle. Pour vous inscrire, rdv sur le site de Cosmed.

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 2^e trimestre 2025 : Droits de douane aux Etats-Unis ; PFAS en cosmétique ; L'IA révolutionne le secteur cosmétique ; Loi de « blocage » : protéger les informations sensibles des entreprises ; L'eau, ressource précieuse



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer



Une lettre d'information mensuelle pour le groupement HACosmed

Chaque mois, une lettre d'information destinée aux acheteurs des entreprises adhérentes de Cosmed, regroupe les informations essentielles au pilotage des achats des entreprises, dont la mise à jour des indices de matières premières



[Cliquez sur les images pour télécharger les documents](#)

Les infos partenaires

ASSISES DE L'ÉCONOMIE DE LA MER

A l'occasion d'un AMI lancé par la Région, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et l'Association Technopole (ATLAS), les start-ups qui le souhaitent peuvent candidater pour exposer sur le "Village de Start-Up", qui promouvra les entreprises innovantes de Nouvelle-Aquitaine lors des Assises de l'Économie de la Mer en novembre 2025 à La Rochelle. Les start-ups peuvent candidater jusqu'au 12 septembre 2025 pour exposer et bénéficier d'un espace dédié, tout en assurant la présence d'un représentant. La sélection se fera selon des critères liés à l'économie maritime, l'innovation et les enjeux environnementaux.
Informations [sur le site de la Région](#).

APPEL A CANDIDATURES IMPACT NA20

Lancé par les écosystèmes labellisés French Tech en Nouvelle-Aquitaine, l'Impact NA20 recherche des entreprises alliant impact social ou environnemental, croissance et création d'emplois. Vingt lauréats bénéficieront d'une visibilité accrue et d'opportunités de valorisation, sans gains financiers. Les candidats doivent être des entreprises innovantes basées en Nouvelle-Aquitaine, avec au moins un salarié en CDI et un chiffre d'affaires supérieur à 100 k€. L'appel à candidatures est ouvert du 10 juillet au 29 septembre 2025. Informations détaillées [sur le site de la French Tech Bordeaux](#). Formulaire d'inscription [ici](#).

INFORMATIONS BUSINESS FRANCE

Vous vous intéressez aux marchés des cosmétiques en Suède ? Aux Etats-Unis ? En Europe de l'Est ? Ne ratez pas les événements Business France à venir

- French Beauty Experience pays nordiques les 17 et 18 septembre => [lien d'inscription](#).
- Exposition Art de vivre à la Française 2025 New York du 8 au 10 octobre => [lien d'inscription](#)
- [French Beauty Experience](#) du 4 au 6 novembre 2025 pour découvrir deux marchés dynamiques, la Pologne et la République Tchèque => [lien d'inscription](#).

10 % de réduction sont offerts aux adhérents Cosmed sur les French Beauty Experience.



Les échos des entreprises

LEA NATURE ACQUIERT 60 % DU GROUPE BERDOUES PARFUMS ET COSMÉTIQUES

Dans une opération de croissance externe, le groupe Léa Nature devient actionnaire majoritaire du groupe Berdoues Parfums et Cosmétiques, acquérant ainsi une nouvelle expertise dans le domaine des parfums, celui des soins naturels (avec la marque Les Petits Plaisirs) et se parant d'un nouvel atout pour consolider son pôle cosmétique bio. Les deux entreprises vont ainsi mutualiser leurs savoirs R&D, développer des gammes accessibles en grande distribution et coopérer au niveau logistique.
www.leanature.com

INDUSTRIALISATION DE NAMI BEAUTY

La start-up Nami Beauty, qui avait intégré la pépinière Créatio Tech en septembre dernier, lance une campagne de levée de fonds pour obtenir 450k€ qui serviront à industrialiser la production, développer de nouveaux produits et amplifier l'activité marketing. Nami Beauty cultive des microalgues nourries avec les coproduits de la bière.
www.namibeauty.fr

DIX HECTARES : MARQUE DU MEDOC

Lancée par Charlotte Bouygues, la marque Dix Hectares propose depuis le mois de mai des cosmétiques biocycliques, alignés sur le cycle des saisons. Deux formulations saisonnières « printemps-été » et « automne-hiver » sont travaillées dans le laboratoire de Montrose.
<https://dixhectares.com>

INNOV'IA : MICROCAPSULES BIODEGRADABLES

Expert en formulation et développement de nouveaux ingrédients, Innov'IA a annoncé avoir inauguré via sa filiale Capsulae, un laboratoire commun avec Le Mans Université, le CNRS, l'ANR et la Région Pays de la Loire, pour élaborer des microcapsules biodégradables.
www.innov-ia.com

DES COSMÉTIQUES A BASE DE FEVES DE CACAO

Créée par Emilie Larroze, Txokologie propose des crèmes pour la peau, fabriquées à Amou, dans les Landes, à partir de fèves de cacao (huile pressée à froid, beurre et tourteau de pression). D'autres ingrédients locaux servent aussi à la fabrication des produits labellisés bio (lait de brebis, piment d'Espelette, cerise noir bio, etc.). Cette nouvelle marque écoresponsable et haut de gamme met en avant le Pays Basque.
www.txokologie.fr

ECONOMIE CIRCULAIRE POUR BASTIDARRA

A Bardos (64), la laiterie Bastidarra, créée il y a 15 ans par Hubert Candelé, se diversifie. La société commercialise principalement des desserts à base de lait, mais a choisi de développer une gamme de 12 produits cosmétiques sous la marque Ona Cosmehtik, réalisés à base de lactosérum (un « coproduit » de crème de lait). Chaque année, la laiterie génère 400 000 litres de lactosérum. Les produits liquides sont sous-traités à Intza, une entreprise du Béarn, tandis que les produits solides sont fabriqués sur place à Bardos.
<https://onacosmehtik.fr>

Les financements

INDEX BLUE TECH : 3^e EDITION

Le Cluster Maritime Français lance la 3^e édition de l'Index Blue Tech, un programme qui met en avant les startups innovant dans l'économie maritime dans 8 catégories, dont celle de Santé, biotech & cosmétique. Les candidatures sont à déposer [ici](#). Les lauréats seront révélés en novembre 2025 à Paris.

EFFICACITE HYDRIQUE : AIDE DE LA REGION

Attribué sur sélection aux entreprises industrielles de toutes tailles, le dispositif Efficacité Hydrique vise à les aider à adopter des pratiques de sobriété en matière d'eau, en finançant des études et travaux pour améliorer l'efficacité hydrique et la qualité des rejets. Les aides peuvent aller jusqu'à 70% pour les études et 65 % pour les investissements. Les projets doivent réaliser des économies d'eau d'au moins 10 % et s'inscrire dans un cadre de dépollution dépassant les exigences réglementaires.

Pour déposer un dossier, [cliquez ici](#). Plus d'informations [sur le site de la Région](#) ou auprès de jean-philippe.besse@nouvelle-aquitaine.fr

TPE : INVESTIR DANS LA TRANSITION

Le dispositif Aide à l'investissement des transitions – TPE soutient les entreprises de moins de 10 salariés et ayant un CA inférieur à 2 M€, dans leur transition vers des modèles plus responsables en matière de responsabilité sociétale (RSE), en favorisant l'économie circulaire et les circuits courts. Les entreprises peuvent bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 35 % des investissements, avec un plafond de 50 k€. L'aide est conditionnée à un accompagnement préalable et à la conformité du projet avec des initiatives régionales comme Néo Terra. Informations [sur le site de la Région](#).

